





→ DÉCRYPTAGE **IMMOBILIER: CE QUI CHANGE EN 2018**

Le début de chaque nouvelle année marque l'arrivée d'une série de mesures qui affectent le logement ou encore la fiscalité immobilière. 2018 n'échappera pas à la règle, bien au contraire. Des dispositifs seront corrigés d'autres maintenus. Explications.

→ Le dispositif Pinel et le prêt à taux zéro (PTZ) recadré

Le PTZ et le dispositif Pinel seront prolongés (jusqu'au 31 décembre 2021). Le dispositif Pinel ne sera mobilisable que dans les zones A, Abis et B1. Pour le prêt à taux 0 dans le neuf, le montant couvert ne devra pas dépasser 20% du prix du logement. Le PTZ dans l'ancien sera, lui, recentré, pour les 4 prochaines années sur les zones B2 et C.

→ La taxe d'habitation supprimée pour 80% de la population

Chaque année, les particuliers visés paieront 30% de taxe d'habitation en moins jusqu'à arriver à l'exonération totale en 2020. Seront concernés : les célibataires dont le revenu fiscal annuel de référence est inférieur à 27 000 €, les couples dont les revenus ne dépassent pas les 43 000 € par an et les couples avec enfants dans la limite de 55 000 € de revenus annuels.

→ Les assurances emprunteurs plus faciles

La loi Sapin II donne la possibilité aux emprunteurs, dès le 1er janvier 2018, de renégocier chaque année leur assurance prêt sans distinction. De quoi faire jouer la concurrence et réduire ainsi la facture de leur emprunt.

ightarrow Les revenus du PEL * davantage taxés

Un prélèvement forfaitaire unique à hauteur de 30% s'appliquera sur les intérêts du PEL et ce, dès la 1ère année d'ouverture. Une mesure qui n'affectera pas les détenteurs d'un plan depuis de longues années. Pour les PEL ouvert avant 2006, les intérêts resteront exonérés d'impôt sur le revenu.

LEXIC-IMMO

*PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT

Le PEL est une épargne bloquée qui produit des intérêts et peut permettre d'obtenir un prêt immobilier. Toute personne, majeure ou mineure, peut être titulaire d'un PEL lmais ne peut en posséder qu'un seul). Tout retrait avant 4 ans empêche de bénéficier pleinement des avantages du



→ PARLONS NEUF

PLAN 3A : BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE ALLANT JUSQU'À 5 000 € !

Accordée par le Grand Lyon, le Plan 3A est un dispositif qui aide les ménages à revenus modestes et moyens à devenir propriétaire d'un appartement neuf dans l'agglomération lyonnaise.

Cette aide permet le versement d'une prime de 2 000 € à 5 000 € par le Grand Lyon à l'acquéreur. Pour y avoir droit il faut :

• Être bénéficiaire du "Prêt à taux Zéro"

Cela signifie être primo-accédant (ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des 2 dernières années).

• Acheter un logement collectif neuf qui porte le label: PLAN 3A

Il s'agit d'un logement dont le prix de vente TTC au m² de surface habitable est inférieur au prix du marché.

Une prime supplémentaire peut vous être versée pour l'acquisition d'un logement dans les communes de Rillieux-la-Pape, Saint-Priest, Lyon et Villeurbanne.

+ d'infos sur : www.grandlyon.fr

rubrique métropole de services

> Habitat et logement



→ 100% DÉCO

DÉCORATION: LES NOUVELLES TENDANCES 2018

Si vous avez envie de redécorer votre intérieur, mais que vous ne savez pas par où commencer, voici 4 tendances à ne pas rater pour cette nouvelle année.

Étagères ouvertes

Non seulement les étagères ouvertes sont parfaites pour exposer sa vaisselle préférée, mais elles coûtent aussi moins cher car vous n'avez pas à payer pour les portes d'armoire.

La typographie gagne en popularité, elle est un complément au décor d'une pièce ; elle apparaît par petites touches, par exemple sur des coussins ou des œuvres d'art.

Bois foncés

Il y aura de sombres boiseries dans les décors futurs. Un virage qui délaisse les bois blonds de style scandinave. Préparez-vous donc pour les nouvelles teintes de bois de rose, de noisette et les effets marbrés du bois de manguier.

Très tendance en décoration intérieure, les franges passent de leurs endroits traditionnels (coussins, couvertures) vers de nouveaux espaces, comme les repose-pieds, les ottomanes, les rideaux et même les lampes.



NOS OFFRES DU MOIS

VENTE DANS LE NEUF



Dans un cadre calme et arboré à proximité directe de la Saône et à 700 mètres du centre-ville, au sein d'une résidence neuve de 22 appartements, T2 de $50,69~\text{m}^2$ traversant et exposé Sud-Est, sans vis-à-vis, bénéficiant d'un balcon de 13,42 m² et d'un box fermé en sous-sol. Livraison 1er semestre 2019. Prêt à Taux Zéro sous condition. Frais de notaire réduits.

PRIX: 158 000 euros

Votre contact : François MULOT : 04 26 73 99 99



Dans un cadre calme et arboré à proximité directe de la Saône et à 700 mètres du centre-ville, au sein d'une résidence neuve de 22 appartements, T4 de 81,61 m² traversant et exposé Sud-Est, sans vis-à-vis, bénéficiant d'un balcon de 13,42 m² et d'un box fermé en sous-sol. Livraison 1er semestre 2019. Prêt à Taux Zéro sous condition. Frais de notaire réduits.

PRIX: 238 000 euros

Votre contact : François MULOT : 04 26 73 99 99



ET SI EN 2018, ON DEVENAIT ENFIN PROPRIÉTAIRE? Retrouvez toutes nos

offres de vente sur www.grandlyonhabitat.fr



Retrouvez toutes nos offres sur www.grandlyonhabitat.fr rubrique: Je cherche un logement



mpagnie - RC Lyon B 421 203 555. Crédits photos : GRANDLYON HABITAT, DR - Janvier 2018